



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES
Ecole de langue
et de civilisation françaises

Diplôme d'études de français langue étrangère

(DEFLE)

2021-2022



INFORMATION IMPORTANTE POUR LES ETUDIANTS !

Le **contenu** et les **supports** de cours et conférences sont protégés par la loi fédérale sur les droits d'auteur et, à ce titre, ils ne peuvent pas être reproduits et diffusés sans autorisation.

En outre, la **voix** et **l'image** des enseignant-es et conférenciers/ères leur appartiennent et sont protégées par le code civil (article 28 CCS). Tout enregistrement, même à des fins personnelles et/ou pédagogiques, doit donc faire l'objet d'une demande préalable explicite auprès de l'enseignant-e ou conférencier/ère concerné-e.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES
Ecole de langue
et de civilisation françaises

ÉCOLE DE LANGUE ET DE CIVILISATION FRANÇAISES

Uni Bastions – 5, rue De-Candolle – 1211 Genève 4

Secretariat-elcf@unige.ch

<https://www.unige.ch/lettres/elcf/fr/>

☎ +41 (0)22 379 74 33

fax +41 (0)22 379 76 81

DEFLE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Secrétariat ELCF – salle B004 (rez)

Horaires de réception:

Lundi : 11h-12h et 14h-16h

Mardi : 10h-12h

Jeudi : 11h-12h et 14h-17h

Secrétaire répondante

Marie-Thérèse Diaz

☎ +41 (0)22 379 74 33

Marie-Therese.Diaz@unige.ch

Directeur de l'ELCF
et conseiller aux études

Laurent Gajo

Reçoit sur rendez-vous :

mardi 15h00-16h00

jeudi 11h00-12h00

ou sur rendez-vous

Laurent.Gajo@unige.ch

Responsable de la
filière DEFLE

Isabelle Racine

Reçoit sur rendez-vous

Isabelle.Racine@unige.ch

Service des admissions

Uni-Dufour – 24, rue Général Dufour – 2^{ème}
1211 Genève 4

☎ +41 (0)22 379 71 11

Ouvert du lundi au vendredi
entre 10h30 et 13h00

Administration

Horaire des cours

L'heure académique genevoise commence au quart et s'achève à l'heure juste. Les enseignements sur deux périodes sont généralement groupés.

Programme général des cours de l'Université :

<https://wwwi.unige.ch/cursus/programme-des-cours/web/home?>

Deux postes de consultation en libre accès sont installés au rez-de-chaussée d'Uni Bastions.

Présence

La fréquentation régulière des cours et des séminaires est en principe obligatoire.

Examens

L'inscription aux cours et aux examens se fait obligatoirement par chaque étudiant-e en ligne aux dates indiquées en fin de brochure. Une séance d'informations concernant l'inscription en ligne est organisée en début d'année par la Faculté (voir la date dans le calendrier en fin de brochure).

- L'inscription aux examens n'est prise en considération que si l'étudiant-e remplit les conditions d'immatriculation de l'Université de Genève. Elle est soumise également aux conditions d'accès aux examens fixées par les enseignant-es pour certains de leurs enseignements.
- Elle est ferme et a valeur d'engagement. Toute modification, ou retrait dûment justifié, doit être signalée par écrit au secrétariat de l'ELCF.
- L'étudiant-e inscrit-e aux examens qui ne se présentera pas aux épreuves (**absence**) subira un **échec (note « 0 »)**. Ceci est aussi valable pour les étudiant-es soumis-es aux contrôles continus. Aucune dérogation ne sera admise, sauf en cas de force majeure.
- En cas de **maladie**, le/la candidat-e doit avertir immédiatement le secrétariat de l'ELCF et faire parvenir un certificat médical au plus tard dans les 3 jours. Un certificat médical présenté après avoir passé l'examen ne pourra pas annuler la note validée.
- **Toute absence doit, dans la mesure du possible, être annoncée à l'enseignant-e responsable de l'examen par courriel.**

Changement des données personnelles

Toute modification des données personnelles (changement d'adresse, de nom, de téléphone, etc.) doit être faite directement par l'étudiant-e sur son portail.

Paiement des taxes universitaires

Droits d'inscription : CHF 500.- par semestre. Un bulletin de versement postal est envoyé à l'adresse de l'étudiant-e par le Service des admissions. Examens : aucune taxe supplémentaire. Le non-paiement des taxes entraîne l'exmatriculation d'office. Une amende est perçue en cas de réimmatriculation. Les étudiant-es exmatriculé-es ne sont pas autorisés à se présenter aux cours et aux examens. Pour tout autre renseignement concernant les taxes, s'adresser directement au Service des admissions.

Matériel d'enseignement photocopié : CHF 20.- par semestre. Les enseignant-es de l'ELCF distribuent pendant l'année un important matériel pédagogique photocopié. L'Ecole demande aux étudiant-es une participation forfaitaire de CHF 20.-, qui sera collectée dans l'un des enseignements.

Communications

Pour toute communication concernant leurs études, les étudiant-es sont priés d'utiliser exclusivement leur adresse universitaire (xxx@etu.unige.ch). Cette messagerie doit être relevée régulièrement.

Des informations importantes sont également communiquées via le portail en ligne personnel de chaque étudiant-e. Il est accessible sur la page d'accueil du site de l'Université de Genève (onglet « Portail »).

Il est nécessaire de consulter régulièrement le tableau d'affichage de l'ELCF (à côté du secrétariat) de même que le site internet de l'ELCF, pour tout avis urgent ou important.

Absences

Absence temporaire prolongée : à signaler immédiatement au secrétariat de l'ELCF.

Maladie : présenter un certificat médical en principe dès le troisième jour d'absence aux cours. Les certificats médicaux présentés a posteriori ne sont pas considérés comme valables.

Congé : demande spéciale à faire au plus tard un mois avant le début officiel du semestre, s'adresser au secrétariat de l'ELCF.

Aucune demande de congé ne peut être accordée pour le premier semestre d'étude.

L'étudiant-e en congé n'est pas autorisé-e à suivre des enseignements, ni à s'inscrire aux examens.

Délais d'études

Il est rappelé aux étudiant-es que les délais impartis pour les études sont fixés par le Règlement d'études. Les étudiant-es voudront bien en prendre attentivement connaissance et s'y conformer : <https://www.unige.ch/lettres/elcf/fr/enseignements/reglement-detudes-a-lelcf/>

Abandon des études

S'adresser au secrétariat de l'ELCF et demander l'exmatriculation auprès du Service des admissions. Tout-e étudiant-e peut demander, par écrit, en tout temps, sauf pendant les sessions d'examens, à être exmatriculé-e de l'Université.

Le non-paiement des taxes est considéré comme un abandon des études.

Changement de faculté

Les étudiant-es qui souhaitent continuer leurs études à l'Université de Genève après le DEFLE doivent se renseigner auprès du Service des admissions sur les délais pour entreprendre les démarches. Attention, certains délais (p. ex. pour des maîtrises spécialisées) sont fixés très tôt dans l'année ; voir :

<https://www.unige.ch/formalites/changer/fac/>.

Autres informations utiles

Vie de campus

Les pages dédiées à la vie étudiante permettent d'accéder à des informations concernant l'accueil et l'intégration, la vie quotidienne à l'UNIGE, les besoins financiers, l'offre culturelle et sportive, etc.

<https://www.unige.ch/etudiants/vie-etudiante/>

Bibliothèques : <http://www.unige.ch/biblio/fr>

Téléchargez l'application UNIGE : <http://www.unige.ch/mobile/>

UNIGE Mobile est l'application officielle de l'Université de Genève. Elle permet d'accéder aux principaux services de l'UNIGE et sert de guide dans vos démarches quotidiennes sur le campus, en apportant des informations ciblées en fonction de la Faculté et des thématiques préférées.

Association des Etudiants de Français Langue étrangère

www.facebook.com/aefle.ch

aefle@unige.ch

Pôle Santé social et centre de conseil psychologique

<https://unige.ch/dife/sante-psychologie/nous-contacter/>

rue de Candolle 4 – 1205 Genève

Centre de carrière de l'Unige

<https://emploi.unige.ch/fr>

rue de Candolle 4 – 1205 Genève

Logement

+41 22 379 77 20

www.unige.ch/batiment/service-batiments/prestations/loger/

logements@unige.ch

rue des Battoirs 7 – 1205 Genève

Permanence juridique des étudiant-es

<https://bonjourgeneve.ch/adresses/permanence-juridique-des-etudiants-pje/>

info@pje-ge.ch

Maison de quartier de la Jonction – Av. de Ste-Clotilde 18bis – 1205 Genève

Plan d'études

Avant-propos

Objectifs

Le Diplôme d'études de français langue étrangère (DEFLE) est centré sur l'acquisition d'une maîtrise fine du français associée à une dimension d'analyse et de réflexion sur des faits de langue.

Le DEFLE vise globalement le perfectionnement des compétences en langue française, et plus spécifiquement le développement de connaissances pratiques et académiques en français, dans ses dimensions linguistique, culturelle et littéraire, avec une ouverture possible sur la didactique du FLE. L'objectif langagier visé correspond au niveau C1.2 du *Cadre européen commun de référence pour les langues*¹.

Crédits

Le DEFLE s'obtient avec 60 crédits ECTS, même si l'offre complète se monte à 96 crédits. En cas de poursuite des études à la Faculté des Lettres dans le Baccalauréat universitaire de français langue étrangère (BA FLE), l'étudiant-e pourra faire valider jusqu'à 36 crédits, selon le parcours effectué.

Durée des études

2 semestres au minimum

4 semestres au maximum

Organisation générale

Le DEFLE se compose de quatre types d'enseignements :

- Pratique et technique de la langue : DE1A et DE1B ou DE2A et DE2B ;
- Analyse de la langue : DE3 ;
- Enseignements thématiques généraux : DE4 et DE5 ;
- Enseignements spécialisés : DE6, DE7 et DE8.

Attention : la numérotation des modules n'obéit pas à un principe chronologique. L'organisation modulaire des études permet en effet une assez grande diversité de parcours au sein du DEFLE. Un certain nombre de conditions sont toutefois évoquées dans la description des modules. Par ailleurs, les étudiant-es sont invités à soumettre leurs choix au conseiller ou à la conseillère aux études en début d'année.

Les enseignements sont dispensés sous la forme de cours (CR), de séminaires (SE), de cours-séminaires (CS) ou de travaux pratiques (TP). Sauf indication contraire, les enseignements sont annuels.

Informations supplémentaires

L'ELCF publie, au début de chaque semestre d'automne, un « Descriptif des enseignements » qui contient une description détaillée de tous les enseignements offerts durant l'année académique.

¹ Où l'on distingue six niveaux allant de A1 à C2. Pour des informations concernant la description des niveaux, voir le site Internet : <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>.

Parcours possibles

Pour l'obtention du diplôme, l'étudiant-e doit valider 5 des 8 modules proposés. **Les modules DE1, DE2 et DE3 sont obligatoires.** Pour le reste, selon ses objectifs et ses besoins, l'étudiant-e pourra/devra opérer les choix suivants :

- En fonction de son niveau d'entrée, il/elle suivra l'un des parcours pour les DE1 et DE2, à savoir le parcours A (DE1A et DE2A) ou le parcours B (DE1B et DE2B).
NB. Les 12 crédits obtenus lors de la réussite du module DE1B sont transférables dans le BA FLE.
- En fonction du degré de spécialisation que l'étudiant-e souhaite donner à son diplôme et de son éventuel projet de poursuivre avec un BA, il-elle opérera des choix variables au sein des modules DE4/5/6/7/8 (valider 2 modules sur 5).

Tableau récapitulatif

		<i>Parcours A</i>	<i>Parcours B</i>
3 modules obligatoires	DE1	DE1 A	DE1 B
	DE2	DE2 A	DE2 B
	DE3		
2 modules à choix	DE4		
	DE5		
	DE6		
	DE7		
	DE8		

En gris, modules dont les crédits sont transférables au BA.

DIPLÔME D'ÉTUDES DE "FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE" DEFLE

Condition d'admission :

- Le DEFLE s'adresse à des étudiant-es non francophones² de niveau intermédiaire avancé : le niveau d'entrée requis doit correspondre au niveau B2 du Cadre européen. La vérification des pré-requis s'effectue lors de l'examen d'admission de français (admission à l'Université), y compris l'épreuve supplémentaire de français exigée par la Faculté des lettres, ou par la réussite de l'Année propédeutique de l'ELCF. Le parcours B (voir ci-dessous) est réservé aux étudiant-es ayant réussi l'entier de l'examen d'admission ou ayant obtenu l'Année propédeutique avec une moyenne minimum de 4.5 entre les enseignements « Écrit et outils d'apprentissage » et « Grammaire ».

Condition de validation

Les crédits des modules sont attribués en bloc. La note moyenne minimale de 4 est requise pour chaque module et aucune note entrant dans la composition de la moyenne ne peut être inférieure à 3.

Modules DE1 et DE2	Pratique et techniques de la langue	2 x 12 crédits
--------------------	-------------------------------------	----------------

Remarques

1. Pour ces deux modules, deux parcours différents (parcours A et B) sont proposés selon le niveau d'entrée de l'étudiant-e. Le parcours B n'est envisageable que sous certaines conditions.
NB. Aucun croisement entre les parcours A et B n'est possible.
2. Le module DE1B permet d'obtenir 12 crédits transférables dans le programme du BA FLE (équivalent du module BA7).
3. Pour les deux parcours, en accompagnement des modules DE1 et DE2, des TP de prononciation (non crédités) sont offerts sous forme de travail personnel en autonomie au laboratoire de langue.

² Par « non francophones », nous pensons aux étudiant-es pour qui le français n'est ni langue de référence (langue parlée en famille ou avec l'entourage immédiat) ni langue de scolarisation (études préalables en français). En principe, ces étudiant-es sont soumis-es à l'examen d'admission de français de l'Université de Genève.

Parcours A – DE1A et DE2A – 2 x 12 crédits

Module DE1A	Techniques de la langue	12 crédits
Description	Perfectionnement linguistique oral et écrit.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 5h/Année de CS, Compréhension et production écrites et orales. 	
Attestation(s)	Selon les modalités fixées par l'enseignant-e.	
Evaluation	Examen écrit (3h)	
Condition(s)	L'attestation doit être acquise avant de se présenter à l'examen.	
Remarque(s)	/	

Module DE2A	Renforcement linguistique	12 crédits
Description	Perfectionnement linguistique oral et écrit.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 4 x 2h/Semestre de CS ou de TP, Cours-séminaires ou Travaux pratiques 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Chaque CS/TP est évalué selon des modalités définies en début d'enseignement. La note du module résulte de la moyenne des 4 notes des enseignements.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	La liste des CS et TP offerts comprend des enseignements à choix dans les domaines de la compréhension et production orales et écrites, et de la grammaire; seul le « Descriptif des enseignements » fait foi pour le détail et l'intitulé des enseignements.	

Parcours B – DE1B et DE2B – 2 x 12 crédits

Module DE1B	Techniques de la langue	12 crédits
Description	Perfectionnement linguistique oral et écrit.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 5h/Année de CS, Synthèse et argumentation. 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Contrôle continu.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module DE2B	Travail en autonomie	12 crédits
Description	Il portera sur un sujet défini avec un-e des enseignant-es de l'ELCF qui aura accepté de le diriger, et consistera en un travail impliquant lectures et mise en forme rédactionnelle s'étalant sur un semestre au moins. Ce travail écrit fera l'objet d'une présentation orale académique en session d'examen. Les modalités précises du travail seront définies au cours du CS de méthodologie et par l'enseignant-e qui aura accepté de le diriger.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 2h/Semestre de CS, Méthodologie. 	
Attestation(s)	1 attestation de participation active au CS, à obtenir avant la présentation orale.	
Evaluation	Le travail écrit ainsi que sa présentation orale en session seront évalués par le directeur ou la directrice du travail et un-e juré-e.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module DE3	Analyse de la langue	12 crédits
Description	Développer les connaissances et les savoir-faire de l'étudiant-e dans divers domaines linguistiques. en lien avec la pratique du français et l'étude du français langue étrangère.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 4 x 2h/Semestre de CS, Cours-séminaires L'étudiant-e doit valider 4 enseignements. La liste précise des enseignements figure dans le « Descriptif des enseignements ». Les enseignements peuvent varier d'une année à l'autre, et ne sont pas forcément les mêmes d'un semestre à l'autre.	
Attestation(s)	1 attestation de participation active dans chacun des 4 CS, selon les modalités fixées par l'enseignant-e et à obtenir avant de se présenter à l'examen du module.	
Evaluation	Examen oral de 30min (60 min de préparation) relatif à 2 CS. L'étudiant-e choisit 2 CS parmi les 4 validés.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module DE4	Enseignements thématiques généraux en littératures francophones	12 crédits
Description	Développer, approfondir les connaissances et savoir-faire littéraires et linguistiques de l'étudiant-e par l'étude de textes et de courants littéraires francophones.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 4 x 2h/Semestre de CS, Cours-séminaires L'étudiant-e doit valider 4 enseignements. La liste précise des CS figure dans le « Descriptif des enseignements ». Les enseignements peuvent varier d'une année à l'autre, et ne sont pas forcément les mêmes d'un semestre à l'autre.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Chaque CS est évalué selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)		
Remarque(s)	/	

Module DE5	Enseignements thématiques généraux en cultures francophones	12 crédits
Description	Développer, approfondir les connaissances et savoir-faire socioculturels et linguistiques de l'étudiant-e par l'étude d'objets et de phénomènes (inter)culturels du monde francophone.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 4 x 2h/Semestre de CS, Cours-séminaires L'étudiant-e doit valider 4 enseignements. La liste précise des CS figure dans le « Descriptif des enseignements ». Les enseignements peuvent varier d'une année à l'autre, et ne sont pas forcément les mêmes d'un semestre à l'autre.	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Chaque CS est évalué selon des modalités définies en début d'enseignement.	
Condition(s)		
Remarque(s)	/	

Module DE6	Structures de la langue	12 crédits
Description	Développement d'un métalangage scientifique de description de la langue française et de ses structures. Approche théorique assortie d'exercices.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 6.1, 2h/Semestre de CS, Grammaire I. • 6.2, 2h/Semestre de CS, Phonétique et phonologie du français. • 6.3 2h/Semestre de CS, Construction et usage du lexique. 	
Attestation(s)	/	
Evaluation	Un examen écrit (4h) portant sur la matière des trois cours-séminaires.	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module DE7	Cultures et idéologies linguistiques	12 crédits
Description	Analyse du français en situation de contact. Introduction au plurilinguisme. Approche des représentations et des idéologies autour du français et de la francophonie.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 7.1, 2h/Semestre de CR, Français et politique linguistique. • 7.2, 2h/Semestre de CR, Français en contact et plurilinguisme. • 7.3, 2 x 2h/Semestre de SE, Séminaires (2). <p>Pour les séminaires, exemples de thèmes (variablement disponibles selon les années) : représentations et évolution de la francophonie ; le marché des langues en Suisse, en Europe et dans le monde ; situations linguistiques complexes ; le français et ses variétés ; interculturalité.</p>	
Attestation(s)	Fréquentation régulière des deux séminaires choisis en 7.3 et travail personnel dans l'un des deux séminaires, selon des modalités définies par l'enseignant-e au début de l'enseignement.	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux cours (7.1 et 7.2).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Module DE8	Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE	12 crédits
Description	Analyse du français en acquisition, de la notion de FLE et des principales incidences didactiques des théories de l'acquisition.	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"> • 8.1, 2h/Semestre de CR, Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE. • 8.2, 2h/Semestre de CR, Histoire critique des méthodologies en didactique des langues • 8.3, 2h/Semestre de SE, Séminaire. <p>Pour le séminaire, à choisir parmi les enseignements proposés.</p>	
Attestation(s)	Dans le cadre du séminaire (8.3), selon des modalités définies par l'enseignant-e.	
Evaluation	Un examen oral (environ 30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation) portant sur la matière des deux cours (8.1 et 8.2).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	

Descriptif des enseignements

Abréviations

CR = cours, CS = cours-séminaire, SE = séminaire, TP = travaux pratiques
A = semestre d'automne, P = semestre de printemps, AN = annuel

Salles : Voir la grille horaire annexée.

Attention : la grille horaire peut changer en cours d'année.

La grille de référence (toujours datée) est celle du panneau d'affichage de l'ELCF.
Elle peut être demandée au secrétariat aux heures d'ouverture.

DE1 A Techniques de la langue

Compréhension et production écrites et orales

31EL001 CS.AN (annuel – 5 heures)

Nadine Bordessoule Gilliéron (groupe **A**) lundi 8-11

Anne Grobet (groupe **B**), lundi 8-11

Nadine Bordessoule Gilliéron (groupe **A & B**) mardi 8-10

Il s'agit d'assurer les savoirs et savoir-faire du niveau B2 du *Cadre Européen Commun de Référence* et d'exercer ceux du niveau C1. Les étudiant-es doivent pouvoir écrire des textes clairs et détaillés, de divers types, en développant un point de vue et en faisant la synthèse d'informations empruntées à des sources diverses. La diversité des textes doit servir l'entraînement de structures linguistiques essentielles pour la cohésion des textes. Les différents thèmes abordés feront l'objet d'une écriture dirigée. La correction débouchera sur la réécriture des textes.

Les supports des documents sur lesquels nous travaillerons seront très variés : articles de journaux, émissions de radio et de télévision, chansons, films, etc. Nous entraînerons ainsi le passage de l'oral à l'écrit. Les étudiant-es seront également entraînés à prendre la parole en public (passage de l'écrit à l'oral).

Évaluation

Les modalités d'évaluation (attestation et examen) seront précisées en début d'enseignement.

Attestation : obtenue à la fin de l'année sur la base du taux de présence (minimum 70%) ainsi que du travail effectué, écrit (écritures et réécritures) et oral (exposés).

Examen : un écrit en session (3 heures). Condition pour se présenter à l'examen : avoir obtenu l'attestation.

TP au laboratoire

32M1071 – TP.AN (annuel, facultatif)

Françoise Zay, mercredi 13-14

Travail personnel dirigé, au moyen des diverses ressources du laboratoire de langues. Les exercices seront pratiqués en autonomie et peuvent concerner la compréhension orale et l'amélioration de la prononciation ainsi que l'entraînement à la lecture à voix haute.

Ces travaux pratiques sont facultatifs. Ils ne sont pas évalués et ne donnent droit à aucun crédit.

Conditions : les étudiant-es doivent s'inscrire au début de chaque semestre, la gestion des inscriptions se faisant en fonction du nombre de places disponibles.

La première séance du semestre (mercredi 22 septembre) sera consacrée à la formation à l'utilisation du laboratoire. Lors de la deuxième séance (mercredi 29 septembre), les étudiant-es passeront un test qui permettra à l'enseignante d'élaborer un programme de travail personnalisé. Les étudiant-es qui n'auront pas assisté à ces deux séances initiales ne seront pas autorisés à utiliser le laboratoire en cours de semestre. Un-e étudiant-e absent-e sans justification pendant deux séances consécutives sera désinscrit-e.

DE2 A **Renforcement linguistique**

Évaluation du module

Examen en session : oral de 30 minutes ou écrit de 2 heures (voir pour chaque enseignement). Pour pouvoir se présenter à chaque examen, l'étudiant-e doit avoir effectué durant le semestre un travail personnel jugé suffisant. Les modalités de ce dernier seront précisées en début d'enseignement. Une présence assidue en cours est exigée (maximum 3 absences par semestre).

Remarque : étant donné que la note finale du module est attribuée en calculant la moyenne des 4 notes obtenues (une par enseignement), l'étudiant-e doit se présenter aux examens des 4 matières d'un module avant d'avoir la possibilité de s'inscrire à un examen de rattrapage. L'étudiant-e peut tenter trois fois d'obtenir la moyenne de 4. Toutefois, les notes inférieures à 3 ne pouvant être validées, s'il obtient une note inférieure à 3 à l'une des matières, l'étudiant-e peut sans attendre refaire l'examen à la session suivante où, s'il le souhaite, choisir un autre cours du même module ; dans ce cas, il convient d'avertir le secrétariat et/ou la responsable de la filière.

Pratiques en contraste : discours oral et discours écrit

31EL006 CS.A (semestriel, automne)

Anne Grobet, mardi 12-14

A travers la comparaison des discours oral et écrit, ce séminaire vise à améliorer la compréhension des mécanismes langagiers qui leur sont spécifiques et par là, à améliorer la production, tant orale qu'écrite. Les activités, essentiellement pratiques, impliqueront des supports variés (documents écrits, audio et vidéo) et concerneront tant le passage de l'écrit à l'oral (p. ex. argumentation en s'appuyant sur un document écrit), que celui de l'oral à l'écrit (p. ex. prise de note et rédaction à partir d'un document audio). Cela nous conduira à accorder une attention particulière à la question de la reformulation, à l'argumentation et aux outils de planification du discours.

Évaluation : Examen écrit

Production orale

31EL009 CS.A (semestriel, automne)

Martine Lenoble, mercredi 8-10

Les objectifs de cet enseignement sont de percevoir les différences de code à l'écrit et à l'oral, de présenter une argumentation et de s'exprimer avec aisance dans le contexte académique. Il contient : a) étude des différences entre le code écrit et le code oral, b) réalisation d'une interview, c) transcription brute et nettoyée d'un document sonore, d) élaboration d'argumentation et e) prise de position.

Évaluation : Examen oral

Production écrite – le récit

31EL004 CS. A (semestriel, automne)

Laurence Benetti, vendredi 12-14

Les objectifs de cet enseignement sont d'améliorer les compétences en production écrite en travaillant sur les formes du récit et d'approcher divers types de récits, authentiques et romanesques, afin d'identifier leurs spécificités et de pouvoir les exploiter à l'écrit. L'accent sera mis aussi bien sur des aspects stylistiques que sur le maniement des marqueurs énonciatifs et des repères spatio-temporels, ou encore l'apprentissage des outils permettant la cohérence textuelle. La didactique est fondée sur l'analyse des « erreurs » et la réécriture.

Évaluation : Examen écrit

Grammaire

31EL003 CS.P (semestriel, printemps)

Françoise Zay, mardi 14-16

Cet enseignement vise à renforcer les connaissances et les compétences grammaticales des étudiant-es ainsi qu'à développer leurs capacités d'analyse et leur aisance dans la reformulation. Sans présenter un panorama de l'ensemble des difficultés grammaticales du français, le cours présentera quelques notions théoriques choisies, de manière plus ou moins approfondie selon les besoins des étudiant-es. Les travaux pratiques permettront aux étudiant-es de mettre en pratique les points de grammaire étudiés dans des exercices variés ainsi que dans la production de petits textes.

Évaluation : Examen écrit

Compréhension de textes et analyse des structures

31EL010 CS.P (semestriel, printemps)

Valérie Zuchuat Emery, jeudi 10-12

L'objectif de ce cours-séminaire est d'améliorer la compréhension des textes, en particulier argumentatifs, et d'être capable de repérer leur structure globale : les étapes d'une démonstration, les éléments essentiels d'une introduction, la structure d'un paragraphe. Ce cours proposera diverses modalités de travail, essentiellement méthodologiques : observation de textes de genres variés (articles de journaux, articles scientifiques, textes littéraires, etc.) ; analyse du plan (introduction, développement, conclusion) ; repérage des étapes de l'introduction (thème, thèse, problématique) ; pratique du paragraphe argumentatif ; usage des connecteurs.

Évaluation : Examen écrit

Production écrite – les textes de presse

31EL005 CS.P (semestriel, printemps)
Laurence Benetti, vendredi 12-14

Ce cours-séminaire permet une approche de la presse écrite, de son vocabulaire spécifique, de sa variété tant au niveau des formes ou genres d'articles que des types de rubriques. De la brève à l'article de fond, du communiqué au commentaire critique, en passant par le compte-rendu ou l'interview, le parcours diversifié offert aux étudiant-es aura pour principal objectif pratique l'entraînement à la compréhension et à la rédaction écrite. Dans cette optique, une attention particulière sera donnée aux outils permettant de comprendre, sélectionner et synthétiser les informations, ainsi qu'aux procédés de citation et à ceux assurant la cohésion et la progression textuelles.

Évaluation : Examen écrit

DE1 B Techniques de la langue

Synthèse et argumentation

32M1070 CS.AN (annuel – 5 heures)
Bertrand Sthioul et Isabelle Racine, lundi 8-11 et mercredi 8-10

Les objectifs de ce cours-séminaire sont de savoir écouter, lire et analyser divers types de documents, de développer la capacité à utiliser la langue orale et écrite dans un contexte académique, d'apprendre à poser une problématique et à produire une argumentation cohérente en réinvestissant des sources variées. Différentes activités seront proposées, telles que lecture de textes, écoute de documents sonores, visionnement d'émissions, exercices ciblés, productions orales et écrites de longueur variée, afin de développer progressivement la maîtrise des techniques suivantes :

- Exploitation du discours d'un autre locuteur (restitution, reformulation et résumé de la parole d'autrui) ;
- Prise de position sur un thème donné (construction d'une argumentation, maîtrise des liens logiques, modalisation) ;
- Synthèse de différentes sources (confrontation de documents, résumé, compte rendu critique).

Évaluation

Contrôle continu sur l'année.

Le contrôle continu se compose de quatre épreuves écrites réparties sur l'année, pendant les semaines de cours. Les trois premières durent 2 heures 30. La dernière dure 4 heures. La moyenne est calculée en prenant la note de la 4^{ème} épreuve (qui compte double) et les deux meilleures notes des trois autres épreuves.

Conditions : pour pouvoir se présenter à une épreuve du contrôle continu, un-e étudiant-e doit avoir assisté à plus de 70% des cours préparatoires à chaque épreuve. L'étudiant-e doit également avoir rendu, dans les délais un nombre déterminé de travaux écrits (précisé par l'enseignant-e lors de chaque période préparatoire à une épreuve).

Remarque(s) :

- Si un-e étudiant-e se présente au premier contrôle continu et renonce au DE1b, par la suite, cela sera compté comme un échec et il/elle n'aura donc plus que deux tentatives.
- Un-e étudiant-e qui remplit les exigences au niveau des présences et du nombre de travaux à rendre mais échoue au contrôle continu peut, s'il/elle le souhaite, se présenter à un examen de rattrapage à une session ultérieure, qui comptera comme une 2^{ème} tentative. Par contre, un-e étudiant-e qui ne satisfait pas à ces exigences doit refaire l'intégralité du module.

TP au laboratoire

32M1071 – TP.AN (annuel, facultatif)

Françoise Zay, mercredi 13-14

Travail personnel dirigé, au moyen des diverses ressources du laboratoire de langues. Les exercices seront pratiqués en autonomie et peuvent concerner la compréhension orale et l'amélioration de la prononciation ainsi que l'entraînement à la lecture à voix haute.

Ces travaux pratiques sont facultatifs. Ils ne sont pas évalués et ne donnent droit à aucun crédit.

Conditions : les étudiant-es doivent s'inscrire au début de chaque semestre, la gestion des inscriptions se faisant en fonction du nombre de places disponibles.

La première séance du semestre (mercredi 23 septembre) sera consacrée à la formation à l'utilisation du laboratoire. Lors de la deuxième séance (mercredi 30 septembre), les étudiant-es passeront un test qui permettra à l'enseignante d'élaborer un programme de travail personnalisé. Les étudiant-es qui n'auront pas assisté à ces deux séances initiales ne seront pas autorisés à utiliser le laboratoire en cours de semestre. Un-e étudiant-e absent-e sans justification pendant deux séances consécutives sera désinscrit-e.

DE2 B

Travail en autonomie

Méthodologie

31EL041 CS.A (semestriel, automne)
Bertrand Sthioul, mardi 8-10

Cet enseignement a pour buts de connaître les exigences de base liées à la rédaction et à la présentation d'un travail académique, de réfléchir au processus général d'élaboration d'un travail en autonomie (détermination du sujet, élaboration d'une bibliographie, utilisation des documents, apport personnel), et de pouvoir élaborer un plan en adéquation avec le sujet traité. Il comprend un entraînement à la recherche de documentation et à l'établissement d'une bibliographie, une étude des différentes manières de tirer parti et de rendre compte d'un document (citation directe, résumé, compte rendu critique, etc.), une réflexion sur les problèmes techniques, éthiques et scientifiques liés à la citation et au discours rapporté, et la préparation à la présentation orale du travail en autonomie.

Évaluation

Attestation de participation active, à obtenir avant la présentation orale du travail personnel. Les modalités d'obtention de cette attestation seront fixées en début d'enseignement.

Travail personnel

Évaluation

Le travail écrit ainsi que sa présentation orale en session seront évalués par le directeur ou la directrice du travail et un-e juré-e. Tout plagiat invalide le module.

Règlement

1. Généralités

Le/la directeur/trice du travail personnel est choisi parmi les enseignant-es de l'ELCF. Son accord est un préalable à toute recherche.

Le sujet du travail personnel doit être lié à un enseignement, dispensé à l'ELCF, qui devra avoir été suivi au moment où le travail est remis. Si le/la directeur/trice n'est pas l'enseignant-e, celui-ci fonctionnera comme juré-e.

2. Modalités du travail avec le directeur du travail personnel

a) Entretiens

L'étudiant-e prendra rendez-vous avec l'enseignant-e *au plus tard* dans les trois premières semaines du semestre à la fin duquel il/elle compte rendre son travail personnel. Toutefois, il lui est vivement conseillé de le faire au cours du semestre précédent.

En principe, le nombre d'entretiens avec l'enseignant-e n'excédera pas quatre rendez-vous. Le premier entretien permettra d'établir un accord de principe et de définir dans les grandes lignes le domaine de recherche et le sujet. Si nécessaire, un deuxième entretien sera organisé qui conduira à une définition précise du sujet et de l'orientation méthodologique et bibliographique. L'entretien suivant interviendra lorsque l'étudiant-e aura rendu une

bibliographie, un plan provisoire et un texte (d'environ une page) exposant la problématique. Enfin, un dernier rendez-vous pourra être organisé après que l'étudiant-e aura envoyé à son/sa directeur/trice quelques pages et un plan. Au cours de ce dernier entretien, l'enseignant-e fera part à l'étudiant-e des remarques critiques nécessaires en vue de l'achèvement du travail personnel.

b) Remise du travail

Lorsqu'il/elle aura achevé son travail, l'étudiant-e le déposera au secrétariat, en 2 exemplaires, au plus tard deux semaines avant la session d'examen. Il/Elle fournira également une version informatisée de son texte.

c) Évaluation

Le travail fera l'objet d'une soutenance orale d'environ 45 minutes lors de la session d'examens qui suit la remise. Une note globale sera attribuée par le directeur ou la directrice du travail en autonomie et un-e juré-e, qui tiendra compte à la fois du travail écrit et de sa présentation orale.

d) Remise finale en cas de travail personnel suffisant

Si le travail personnel et sa présentation sont jugés suffisants, l'étudiant-e disposera d'une semaine pour déposer une version définitive de son travail dans laquelle il/elle veillera à corriger les fautes de langue, au terme de quoi le module sera validé.

e) Procédure en cas d'échec

Si le travail personnel est jugé insuffisant, l'étudiant-e pourra déposer une nouvelle version de son travail qu'il/elle présentera lors d'une session d'examens ultérieure ou choisir un nouveau sujet. Dans tous les cas, il s'agira d'une deuxième tentative.

3. Bibliographie

Dans le cadre de la préparation de son travail personnel, l'étudiant-e soumet à son/sa directeur/trice une bibliographie, qui pourra être discutée. La bibliographie doit faire état d'une approche générale du champ étudié et de connaissances plus spécifiques sur le sujet traité. Les sources internet peuvent être utilisées dans la mesure où leur quantité est limitée et qu'il s'agit de sources académiques ou institutionnelles.

Au besoin, l'étudiant-e pourra avoir recours à quelques références en langue étrangère, mais il privilégiera les sources en français. Toutes les citations en langue étrangère seront données en langue originale et en traduction française.

4. Critères d'évaluation

- Délimitation du sujet et du corpus
- Clarté, cohérence et organisation du propos (exposition, argumentation, exemplification)
- Pertinence de la réflexion et de la méthode
- Compréhension et utilisation des sources
- Maîtrise de la langue (morphosyntaxe, lexicque, style)
- Maîtrise des normes de présentation (titres, table des matières, citations, références, notes...)
- Clarté de la présentation orale
- Capacité de répondre de manière pertinente aux questions posées lors de la soutenance.

- Pour que le seuil de 5 soit atteint ou franchi, il faut que le travail présente une bonne organisation d'ensemble, témoigne d'une bonne exploitation des sources ainsi que d'une réelle qualité de réflexion, et que la langue corresponde clairement à un niveau C1.
- Pour que le seuil de 4 soit atteint, il faut que le propos soit dans son ensemble clair et d'un certain intérêt, que les sources soient relativement maîtrisées et que la langue tende au niveau C1.
- La note 3 est attribuée à un travail présentant des insuffisances sur le plan de la langue et/ou de réelles faiblesses sur les plans argumentatif et méthodologique et/ou une mauvaise compréhension ou une utilisation inadéquate des sources.
- La note 2 est attribuée à un travail très faible sur le plan de la langue ou ne présentant qu'une série de paraphrases non organisées.
- La note 1 est attribuée à un travail qui ne respecte aucun des critères mentionnés ci-dessus
- Tout plagiat est sanctionné d'un 0 (zéro).

DE3 Analyse de la langue

Évaluation du module

Pour ce module, l'étudiant-e doit choisir et valider quatre enseignements.

Pour chacun des quatre enseignements choisis, l'étudiant-e doit obtenir, avant de se présenter à l'examen du module, une attestation de participation active, selon des modalités fixées par l'enseignant-e en début d'enseignement. Une présence assidue au cours-séminaire est exigée (maximum 3 absences par semestre).

Examen oral de 30 minutes (60 minutes de préparation) relatif à deux cours-séminaires. L'étudiant-e choisit deux cours-séminaires parmi les quatre validés. En cas d'échec à l'examen, l'étudiant-e peut modifier son choix des deux cours-séminaires pour les deux tentatives restantes.

Aborder une langue inconnue : l'exemple du toki pona

31EL014 CS.A (semestriel, automne)

Stéphane Borel, mardi 10-12

L'enseignement / apprentissage d'une « langue inconnue » est un concept émergent dans les cursus de FLE, où il se voit proposé de manière grandissante. L'idée est de pouvoir se replonger en situation d'apprenant-débutant afin de considérer la mise en place de stratégies permettant d'appréhender une nouvelle langue et d'en optimiser sa progression, tout en renforçant les compétences de la L2. Le toki pona est une langue construite, créée par Sonja Lang en 2001, qui ne contient que 123 mots. Son système minimaliste - mais néanmoins complet - constitue la philosophie de base de cette langue. Après une entrée facilitée dans les premières phases de l'apprentissage, nous tenterons de résoudre un ensemble de problèmes et de questions soulevés par cette expérience au moyen d'exercices de traduction vers le français. La langue minimaliste nous permettra ainsi d'éclairer le français, devenu langue "maximaliste", et nous aborderons, entre autres, trois types de phrases complexes (subordonnées relatives, complétives et circonstancielles).

Les déterminants du français : formes et fonctions

31EL036 CS.A (semestriel, automne)

Laurence Benetti, vendredi 10-12

Cet enseignement a pour buts : - Améliorer la connaissance et donc le maniement du système des déterminants en étudiant à la fois leurs aspects syntaxiques et leurs valeurs sémantiques. - A partir de l'observation de nombreux exemples et extraits de textes, mieux comprendre les caractéristiques oppositives des déterminants (Quelle différence y a-t-il entre LE *sucre* / UN *sucre* / DU *sucre* ? Pourquoi un chihuahua peut-il être *le chien d'un aveugle* mais pas *un chien d'aveugle* ? Comment expliquer l'alternance : Il a une *voiture* / Il n'a pas de *voiture* ?). - Développer ainsi les compétences de cohérence textuelle. Il contient : - Inventaire des principales constructions, d'abord simples puis plus complexes, comportant des déterminants et analyse des contextes où leur choix est libre vs contraint (syntagmes binominaux, expressions de la quantité, locutions prépositionnelles, etc.). - Etude des rendements textuels et stylistiques de certaines structures particulières comme les énumérations, les appositions, les anaphores et les phrases nominales.

Les temps verbaux du français : théories et emplois

31EL035 CS.P (semestriel, printemps)

Bertrand Sthioul, mercredi 16-18

Les objectifs de cet enseignement sont de pouvoir identifier l'ensemble des formes verbales du français; de connaître quelques-uns des principaux systèmes explicatifs proposés par la linguistique des temps verbaux et de développer ses capacités à analyser l'emploi des formes verbales en contexte. Il procède par l'étude critique de divers systèmes explicatifs, la lecture et l'analyse de différents corpus (journaux, textes littéraires, etc.) et une réflexion sur certains emplois considérés comme déviants.

De l'intercompréhension des langues romanes à la compréhension de la grammaire du français

31EL047 CS.P (semestriel, printemps)

Mariana Fonseca, jeudi 14-16

Mieux maîtriser la langue française grâce au détour par d'autres langues romanes, tel est l'objectif de cet enseignement. En s'appuyant sur la capacité dont dispose tout-e locuteur/locutrice à comprendre des langues proches d'une langue de son répertoire qu'il/elle maîtrise bien - principe de base de l'intercompréhension - ce cours fournira des outils méthodologiques qui permettront aux étudiant-es de comparer les langues au bénéfice de l'apprentissage du français. Le détour par d'autres langues développera la compétence métalinguistique, éclairera des particularités de la langue française (présence de l'accent circonflexe et conservation des graphèmes grecs disparus dans d'autres langues, importance des déterminants et des pronoms personnels pour garder des informations syntaxiques perdues à l'oral, spécificités de la négation, etc.), et perfectionnera également la production orale en français à travers la reformulation de textes écrits dans différentes langues romanes.

Techniques d'analyse et de description en sémantique lexicale

31EL048 CS.P (semestriel, printemps)

Laurence Benetti, vendredi 10-12

Cet enseignement a pour objectif de fournir aux étudiant-es des outils permettant de mieux comprendre l'organisation sémantique du lexique français. La sémantique lexicale s'intéresse au sens des mots et aux différents types de relations de sens entre les mots (par exemple, quel rapport il y a entre *fleur* et *tulipe* ? Ou entre *petit* et *grand* ? Ou encore entre *livre* et *bouquin* ?). Une place importante sera accordée à l'étude contrastive des phénomènes de polysémie et d'homonymie, non seulement en abordant les changements de sens à travers le temps mais aussi en observant dans les textes des mécanismes tels que la métaphore et la métonymie.

DE4

Enseignements thématiques généraux en littératures francophones

Évaluation du module

Examen en session : oral de 30 minutes ou écrit de 2 heures (voir pour chaque enseignement). Pour pouvoir se présenter à chaque examen, l'étudiant-e doit avoir effectué durant le semestre un travail personnel jugé suffisant. Les modalités de ce dernier seront précisées en début d'enseignement. Une présence assidue en cours est exigée (maximum 3 absences par semestre).

Remarque : étant donné que la note finale du module est attribuée en calculant la moyenne des 4 notes obtenues (une par enseignement), l'étudiant-e doit se présenter aux examens des 4 matières d'un module avant d'avoir la possibilité de s'inscrire à un examen de rattrapage. L'étudiant-e peut tenter trois fois d'obtenir la moyenne de 4. Toutefois, les notes inférieures à 3 ne pouvant être validées, s'il obtient une note inférieure à 3 à l'une des matières, l'étudiant-e peut sans attendre refaire l'examen à la session suivante ou, s'il le souhaite, choisir un autre cours du même module ; dans ce cas, il convient d'avertir le secrétariat et/ou la responsable de la filière.

Le thème du corps à travers quatre écrivains de Suisse romande

31EL016 CS.A (semestriel, automne)

Bertrand Sthioul, mercredi 16-18

Ce cours-séminaire vise à faire découvrir quelques textes de quatre écrivains marquants de Suisse romande (Grobéty, Ramuz, Rivaz, Roud), à travers l'étude d'une thématique spécifique. Il a également pour but de développer les capacités à s'exprimer sur un texte littéraire (résumé, analyse, commentaire...). Il propose des lectures et des analyses d'extraits de genres variés (roman, nouvelle, poésie, journal intime) et présente quelques bases d'analyse littéraire.

Évaluation : Examen écrit

Molière : théâtre et libertinage

31EL044 CS.A (semestriel, automne)

Matthieu Bernhardt, jeudi 10-12

Après le scandale suscité par *l'Ecole des Femmes* (1662), Molière, alors au sommet de sa gloire, semble ignorer les attaques de ses détracteurs et récidive en présentant coup sur coup les deux pièces les plus controversées de son répertoire – *Tartuffe* (1664) et *Dom Juan* (1665). Tout en continuant à s'interroger sur la place de l'aristocratie dans la société et à dénoncer le vice de l'hypocrisie, Molière va par la suite se montrer plus prudent en créant *Le Misanthrope* (1666), considéré comme l'une de ses pièces les plus abouties. Le cours-séminaire propose d'articuler une lecture rapprochée de ces trois pièces avec une réflexion plus large sur la querelle de la moralité du théâtre, dont l'apogée coïncide assez précisément avec la parution de *Tartuffe*. En marge des analyses de texte, nous ferons ainsi quelques détours par les traités théoriques sur le théâtre publiés en France dans les années 1660.

Évaluation : Examen écrit

« Ici et ailleurs » à travers quatre écrivains de Suisse romande

31EL019 CS.P (semestriel, printemps)

Bertrand Sthioul, mardi 10-12

Ce cours-séminaire vise à faire découvrir quelques textes de quatre écrivains marquants de Suisse romande (Bouvier, Cendrars, Ramuz, Roud), à travers l'étude d'une thématique spécifique. Il a également pour but de développer les capacités à s'exprimer sur un texte littéraire (résumé, analyse, commentaire...). Il propose des lectures et des analyses d'extraits de genres variés (roman, récit, poésie, journal intime) et présente quelques bases d'analyse littéraire.

Évaluation : Examen écrit

Pratiques autobiographiques

31EL021 CS.P (semestriel, printemps)

Valérie Zuchuat Emery, mercredi 14-16

L'objectif de ce cours-séminaire est de réfléchir à ce que représente le projet d'écrire sur soi : faire le portrait de soi ou le récit de sa vie est-il possible ? Peut-on faire confiance à sa mémoire ? À qui destine-t-on ses écrits intimes ? Abordant diverses pratiques (le journal, le récit autobiographique), cet enseignement offre des outils d'analyse littéraire et s'inscrit dans une perspective chronologique et générique. Nous lirons, sous la forme d'extraits, quelques œuvres antérieures au XX^{ème} siècle dans un premier temps (Montaigne, Rousseau), puis des œuvres modernes et contemporaines (M. Nimier, G. Perec, N. Sarraute). Nous interrogerons par ailleurs la nature de nos souvenirs d'enfance (des « souvenirs-écrans » ?) et le « pacte » que l'écrivain autobiographe établit avec son lecteur (cf. Ph. Lejeune, S. Freud). La lecture d'une œuvre autobiographique intégrale en seconde partie de semestre permettra aux étudiant-es de consolider activement leur maîtrise de la langue et de l'analyse littéraire.

Évaluation : Examen oral

Actualité théâtrale : du texte au spectacle

31EL017 CS.P (semestriel, printemps)
Nadine Bordessoule Gilliéron, jeudi 16-18

Lire puis regarder, écouter, apprécier, être touché... ou pas. Du texte lu au spectacle vu, cet enseignement propose d'explorer et de réfléchir sur la manière dont une pièce de théâtre se « représente », pour véhiculer des mots, des idées, des images, des émotions. Il suivra l'actualité théâtrale de la saison en cours et permettra aux étudiant-es d'assister à différentes représentations dans les salles genevoises. Les pièces seront lues et étudiées sous différents angles critiques pour permettre aux étudiant-es d'apprécier leur rôle de spectateurs « éclairés ».

Évaluation : Examen écrit

DE5

Enseignements thématiques généraux en cultures francophones

Evaluation du module

Examen en session : oral de 30 minutes ou écrit de 2 heures (voir pour chaque enseignement). Pour pouvoir se présenter à chaque examen, l'étudiant-e doit avoir effectué durant le semestre un travail personnel jugé suffisant. Les modalités de ce dernier seront précisées en début d'enseignement. Une présence assidue en cours est exigée (maximum 3 absences par semestre).

Remarque : étant donné que la note finale du module est attribuée en calculant la moyenne des 4 notes obtenues (une par enseignement), l'étudiant-e doit se présenter aux examens des 4 matières d'un module avant d'avoir la possibilité de s'inscrire à un examen de rattrapage. L'étudiant-e peut tenter trois fois d'obtenir la moyenne de 4. Toutefois, les notes inférieures à 3 ne pouvant être validées, s'il obtient une note inférieure à 3 à l'une des matières, l'étudiant-e peut sans attendre refaire l'examen à la session suivante ou, s'il le souhaite, choisir un autre cours du même module ; dans ce cas, il convient d'avertir le secrétariat et/ou la responsable de la filière.

CultureS de la Francophonie

31EL050 CS.A (semestriel, automne)
Nadine Bordessoule Gilliéron, mardi 14-16

Ce cours-séminaire propose d'appréhender la F/francophonie à travers la diversité culturelle. Cette année, il s'agira d'explorer la culture francophone contemporaine et plus particulièrement les francophonies d'Amérique du Nord (Québec Louisiane), d'Afrique et des îles (Caraïbes, Pacifique). Après une présentation de quelques aspects théoriques et historiques sur la notion de F/francophonie, les étudiant-es seront d'abord invités à découvrir une aire de la francophonie à travers différentes productions culturelles (romans; bandes dessinées, chansons ...) puis ils seront incités à devenir actifs en élaborant des micro-projets à contenu culturel qui pourront se concrétiser lors de la semaine de la langue française et de la francophonie.

Évaluation : Examen oral

L'Amérique vue d'Europe à la fin du XVIe siècle

31EL051 CS.A (semestriel, automne)

Matthieu Bernhardt, jeudi 8-10

Dès le milieu du XVIe siècle, les récits des voyageurs européens revenus d'Amérique commencent à remplir les librairies et jouissent d'un succès croissant auprès des lecteurs curieux de connaître ce « Nouveau Monde ». Il faut toutefois attendre la fin du siècle pour que Théodore de Bry, l'un des graveurs les plus doués de sa génération, entreprenne de mettre ces récits en images. Ainsi, à partir de 1590 paraissent régulièrement, durant plusieurs décennies, de splendides éditions illustrées de multiples récits de voyage en Virginie, en Floride, au Brésil, au Pérou, au Mexique, en Patagonie, etc. Pour la première fois, grâce à la finesse et à la précision de la gravure sur cuivre, la nature américaine, les peuples qui l'habitent et leurs « rencontres » avec les Européens sont mis sous les yeux des lecteurs. Dans ce cours-séminaire, nous confronterons une sélection des gravures de Théodore de Bry aux récits qu'elles illustrent. En mobilisant également les connaissances actuelles sur la conquête de l'Amérique, nous chercherons à interroger ces images, à démêler la part d'information documentaire qu'elles véhiculent des messages plus polémiques qui les sous-tendent.

Évaluation : Examen écrit

Rhétorique publicitaire

31EL046 CS.A (semestriel, automne)

Valérie Zuchuat Emery, vendredi 8-10

Ce cours-séminaire se propose d'analyser les mécanismes à l'œuvre dans le champ publicitaire. Nous procéderons à l'analyse de l'image, au décryptage des slogans et à l'étude des éléments implicites (idéaux d'identification) présents dans les supports publicitaires, en accordant une attention particulière au rôle de la rhétorique. Nous travaillerons sur des supports variés (affiches, documents sonores et filmiques) et convoquerons des textes théoriques (R. Barthes, J.M. Adam & M. Bonhomme). Des perspectives culturelles et sociologiques seront en outre abordées. Un temps, enfin, sera réservé aux questions éthiques que pose le discours publicitaire et au rôle ambigu que celui-ci joue dans la société d'aujourd'hui.

Évaluation : Examen écrit

Entre-deux langues : perspective culturelle et représentation de soi

31EL027 CS.P (semestriel, printemps)

Valérie Zuchuat Emery, vendredi 8-10

Ce cours-séminaire se propose de réfléchir à ce que représente, pour un écrivain, un intellectuel, un artiste dont le français n'est pas la langue maternelle, le fait de s'exprimer en français. On se demandera de quelle manière chacun d'eux convoque la langue française pour dire, représenter, figurer l'autre ou soi-même et comment il s'approprie la culture de la langue hôte. Cet enseignement s'appuie sur des documents littéraires et non littéraires (Vassilis Alexakis, François Cheng, Nancy Huston, Agota Kristof, Akira Mizubayashi), écrits ou non, et invite à une participation active de la part des étudiant-es.

Évaluation : Examen écrit

Représentations des métiers dans la chanson francophone

31EL032 CS.P (semestriel, printemps)

Martine Lenoble, vendredi 10-12

Ce cours-séminaire vise à appréhender différentes sociétés francophones par les représentations des métiers véhiculées dans les chansons, à découvrir des artistes actuels ou disparus et à se familiariser à leur univers. Il contient le rappel de quelques faits sociaux et politiques liés à des pays francophones, à des professions et la présentation d'artistes francophones. Il permet la compréhension orale et écrite de chansons.

Évaluation : Un examen écrit de 2 heures en fin de semestre, à condition d'avoir réalisé avec succès une présentation écrite et orale (modalités précisées en début d'enseignement).

« Hors les murs » : l'actualité culturelle à Genève

31EL033 CS.P (semestriel, printemps)

Nadine Bordessoule Gilliéron, vendredi 12-14

N.B. : Enseignement limité à 20 étudiant-es

Cette option donne aux étudiants la possibilité de découvrir l'actualité culturelle genevoise et plus particulièrement l'offre muséale et théâtrale de la saison en cours. Une partie du programme se déroulera hors les murs de l'Université et sera consacrée à la découverte et à l'échange autour d'activités culturelles variées (représentations théâtrales, rencontres avec des artistes, visites d'expositions et de lieux culturels, etc.). Une réflexion sera menée avec les étudiant-es sur cette expérience particulière de la cité.

Évaluation : Examen oral

DE6

Structures de la langue

Evaluation du module

Examen écrit de 4 heures, en session d'examen, qui portera sur la matière des trois cours-séminaires du module (Grammaire I, Phonétique et phonologie du français, Construction et usage du lexique).

Grammaire I

32M1001 CS.A (semestriel, automne)

Laurence Benetti, lundi 12-14

Les objectifs de cet enseignement sont d'assurer la connaissance d'un métalangage grammatical cohérent et de développer les capacités d'analyse des catégories, des fonctions et des structures grammaticales. Il contient un exposé des règles grammaticales dans une perspective critique et une observation des points traités dans des énoncés authentiques. Les chapitres concernés sont entre autres : - La phrase simple et ses extensions. - Les verbes : emplois particuliers des temps, modes et voix. Les propositions relatives, gérondive, complétive et infinitive. - Les compléments et propositions circonstanciels.

Phonétique et phonologie du français

32M1092 CS.A (semestriel, automne)
Isabelle Racine, mercredi 12-14

Cet enseignement a pour buts d'acquérir les notions théoriques de base en phonétique articulatoire, combinatoire et prosodique ainsi qu'en phonologie, de connaître le système phonologique du français et d'être capable de le transcrire au moyen de l'API, de décrire les différences et les correspondances entre graphie et phonie en français. Il contient une présentation des notions théoriques de base en phonétique articulatoire, combinatoire et prosodique, une présentation du système phonologique du français et de ses difficultés particulières, dans une perspective acquisitionnelle (L1 et L2), ainsi que des exercices de transcription phonétique. La dimension contrastive – différentes variétés de français et français vs autres langues – sera également examinée.

Construction et usage du lexique

32M1011 CS.P (semestriel, printemps)
Françoise Zay, jeudi 16-18

Ce cours-séminaire permet de s'initier à une approche descriptive du lexique français, d'acquérir des connaissances sur les unités qui constituent le lexique et leur évolution, tant en diachronie (histoire du vocabulaire français, emprunts aux autres langues) qu'en synchronie (définition et typologie des unités lexicales) ainsi que de réfléchir sur des notions couramment utilisées pour décrire des relations sémantiques entre unités lexicales (notions d'homonymie et de polysémie par exemple).

Il est organisé en deux parties : A) Histoire de la langue : les origines et l'évolution du vocabulaire français (étymologie, emprunts, néologie). B) Introduction à la sémantique lexicale : notion de signe linguistique, question des unités (mot / lexème / morphème), types d'unités (mots grammaticaux / mots pleins), analyse du sens et des relations lexicales, introduction à la lexicographie. La présentation des notions théoriques de base et des outils méthodologiques sera accompagnée d'exercices pratiques (analyse de corpus, mise en application des notions sur des exemples précis, discussion de lectures) qui requièrent la participation active des étudiant-es.

DE7

Cultures et idéologies linguistiques

Évaluation du module

Examen oral d'environ 30 minutes.

Cet examen évalue simultanément les cours 'Français et politique linguistique' et 'Français en contact et plurilinguisme'. Tirage au sort de deux questions.

Attestation : Pour obtenir l'attestation requise par le module, il est nécessaire de participer activement à deux séminaires du module (3 absences au maximum) et de présenter un travail écrit dans l'un des deux. Les modalités de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement.

Français et politique linguistique

32M1025 CR.A (semestriel, automne)

Laurent Gajo, mardi 12-14

A travers une perspective linguistique, sociolinguistique et socioéducative, ce cours aborde de manière critique les phénomènes de contact de langues et de multi-plurilinguisme. Après une introduction générale prenant appui sur la diversité des langues en Suisse, le cours s'organise en deux grands chapitres, le plurilinguisme individuel et le plurilinguisme dans l'éducation. Le premier se penche notamment sur les définitions du plurilinguisme et les replace dans leur contexte historique et idéologique. Il s'attache aussi à décrire la compétence plurilingue et ses manifestations dans le discours. Le deuxième grand chapitre présente notamment des approches relevant de la didactique du plurilinguisme, complémentaires à ce qu'offre habituellement la didactique des langues étrangères. Le cours se clôt par une réflexion sur le plurilinguisme dans les pratiques scientifiques, au cœur de débats très actuels.

Plurilinguisme et positionnements identitaires

34M1116 SE.A (semestriel, automne)

Alexei Prikhodkine, mercredi 16-18

L'objectif du séminaire est de comprendre les logiques par lesquelles les individus plurilingues produisent des définitions d'eux-mêmes. Pour ce faire, nous essaierons de répondre aux questions suivantes : quelles expériences favorisent ou freinent les auto-identifications des migrants en tant que francophones et plurilingues ? Dans quelle mesure les langues d'origine des migrants peuvent-elles être considérées comme des emblèmes identitaires par défaut ? Suffit-il de se déclarer francophone pour être considéré comme tel ? L'enseignement sera articulé autour de la notion d'identification et d'idéologie et du rôle joué par les représentations linguistiques dans la définition de soi. En partant du constat que les récentes transformations sociodémographiques des sociétés occidentales ont abouti à des rapports plus complexes entre langue et ethnicité, nous examinerons les facteurs pouvant avoir une incidence sur les orientations identitaires des locuteurs plurilingues, tels la position de ces derniers dans l'espace social et les catégorisations dont ils sont l'objet. Enfin, nous envisagerons les enjeux sociaux des différents positionnements identitaires des personnes issues de l'immigration, notamment dans les domaines de l'appropriation du français et de la dynamique sociolinguistique dans la francophonie.

Différenciation sociolinguistique et diversité francophone

32M1110 SE.A (semestriel, automne)

Alexei Prikhodkine, jeudi 12-14

L'objectif de cet enseignement est de comprendre les mécanismes de la différenciation sociolinguistique et d'examiner la manière dont se crée le lien entre formes linguistiques et phénomènes sociaux. Les questions suivantes serviront de fil rouge au séminaire : comment des différences linguistiques (des sons, des mots) deviennent-elles des constructions sociales (par ex., « un accent », « une langue ») diversement valorisées et quels sont les enjeux sociaux, en termes d'inclusion et d'exclusion, de la production de frontières (sociales, ethniques, etc.) par le biais du langage ?

Le phénomène de différenciation sera approché au travers des notions telles que la standardisation, l'idéologie ou le style sociolinguistique. Une attention particulière sera portée à l'application de ces notions à l'analyse de différentes situations francophones. Les questions soulevées lors de cet enseignement seront en grande partie abordées à partir des études traitant des situations migratoires.

Français Langue d'intégration (cycle de conférences)

31EL5001 SE.A (semestriel, automne)

Invité-es et enseignant-es de l'Université

Coordonné par Mariana Fonseca et Laurent Gajo, jeudi 12-14

L'enseignement de la langue de la région d'accueil aux personnes immigrées constitue actuellement un enjeu et un défi dans de nombreux pays occidentaux, dont la Suisse. L'objectif explicite est de fournir à des populations souvent défavorisées un atout pour leur intégration sociale, culturelle et professionnelle. La démarche est complexe et présente de multiples facettes, que nous essaierons de refléter grâce à des interventions variées, proposées par des spécialistes de l'accueil, de la politique de l'immigration, de la didactique comme de l'interculturalité.

Le programme détaillé sera distribué et commenté lors de la première séance

Regards sur l'interculturalité

32M1136 SE.A (semestriel, automne)

Enseignant-es de l'Université de Genève et intervenant-es extérieur-es

Coordinatrice : Nadine Bordessoule Gilliéron, jeudi 16-18

Ce séminaire vise à mettre en perspective les différents facteurs qui constituent l'interculturalité. Il s'agit d'aborder cette notion en croisant les regards de différents spécialistes de manière à offrir une lecture pluridisciplinaire de cette notion qui touche aux domaines suivants : relativisme culturel, post/néo/colonialisme, multiculturalisme, influences artistiques transculturelles, éducation interculturelle etc... à partir de conférences régulières. Une semaine sur deux, les sujets abordés dans les conférences sont approfondis par des lectures, des discussions et des présentations thématiques ».

Français en contact et plurilinguisme

32M1024 CR.P (semestriel, printemps)

Laurent Gajo, mardi 12-14

A travers une perspective linguistique, sociolinguistique et socioéducative, ce cours aborde de manière critique les phénomènes de contact de langues et de multi-plurilinguisme. Après une introduction générale prenant appui sur la diversité des langues en Suisse, le cours s'organise en deux grands chapitres, le plurilinguisme individuel et le plurilinguisme dans l'éducation. Le premier se penche notamment sur les définitions du plurilinguisme et les replace dans leur contexte historique et idéologique. Il s'attache aussi à décrire la compétence plurilingue et ses manifestations dans le discours. Le deuxième grand chapitre présente notamment des approches relevant de la didactique du plurilinguisme,

complémentaires à ce qu'offre habituellement la didactique des langues étrangères. Le cours se clôt par une réflexion sur le plurilinguisme dans les pratiques scientifiques, au cœur de débats très actuels.

Français en Suisse / Français de Suisse : perspectives socio-didactiques en langues seconde / étrangère

32M1120 SE.P (semestriel, printemps)

Roberto Paternostro, mardi 16-18

Le français jouit d'un statut particulier dans le paysage sociolinguistique de la Suisse : il y est à la fois langue première, seconde et étrangère. Néanmoins, cette tripartition ne rend que partiellement compte de la complexité du contact linguistique et de son impact sur l'enseignement/apprentissage des langues. L'objectif de ce séminaire est donc de questionner la pertinence de ces catégorisations à partir d'une approche didactique située et de réfléchir aux enjeux de l'enseignement du français langue étrangère et seconde dans le contexte helvétique. Ces aspects théoriques s'accompagneront de l'analyse de problématiques plus empiriques : les normes pédagogiques à privilégier, la définition d'objectifs contextualisés, la mise au point de méthodologies spécifiques, la création de matériel didactique adapté.

La Suisse et ses langues

32M1069 SE.P (semestriel, printemps)

Stéphane Borel, mercredi 14-16

Le fait que la Suisse ne réponde pas à l'équation « un Etat – une langue » est propice au développement de connaissances et représentations approximatives sur le sujet. Nous partirons de ces « mythes » dans la perspective de comprendre les motivations sous-jacentes de leur emprise sociale et de rétablir les faits. L'objectif du séminaire sera d'appréhender la diversité linguistique helvétique, balancée entre son quadrilinguisme fédéral et son multilinguisme effectif, et d'en saisir les valeurs et enjeux aux niveaux collectif, individuel et institutionnel. Pour ce faire, nous effectuerons un zoom détaillé de chaque région linguistique, en vertu du principe de territorialité qui régit les langues en Suisse, et aborderons quelques cas qui échappent à ce dernier. Nous nous intéresserons en outre aux frontières linguistiques, aux pratiques bilingues, aux langues moins répandues et/ou non territorialisées, ainsi qu'à la question de l'enseignement/apprentissage des langues. L'environnement graphique et auditif, à savoir le « paysage linguistique », sera convoqué tout au long du séminaire en tant qu'élément indicateur fort du contexte sociolinguistique local et situé.

DE8

Linguistique de l'acquisition et introduction à la didactique du FLE

Évaluation du module

Examen oral d'environ 30 minutes. Cet examen évalue simultanément les cours 'Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE' et 'Histoire critique des méthodologies en didactique des langues'. Tirage au sort de deux questions.

Attestation : Pour obtenir l'attestation requise par le module, il est nécessaire de participer activement à un séminaire du module (3 absences au maximum) et de présenter un travail dans ce cadre. Les modalités de ce travail ainsi que les critères d'évaluation seront précisés en début d'enseignement.

Introduction à la linguistique de l'acquisition et à la didactique du FLE

32M1030 CR.A (semestriel, automne)
Laurent Gajo, lundi 14-16

Ce cours aborde quelques questions majeures liées à l'apprentissage et à l'enseignement des langues étrangères, en prenant appui sur l'opposition souvent décrite entre grammaire et communication. Il présente les grands courants théoriques développés en linguistique appliquée et documente, à ce propos, les articulations entre les apports de la linguistique, de la psychologie et de la didactique. Il s'arrête plus particulièrement sur les approches interactionnistes et détaille les mécanismes liés aux stratégies de résolution de problèmes de communication, aux procédures de correction et aux profils d'apprenants. De nombreux exemples tirés d'interactions effectives en classe sont analysés à titre d'illustration.

Techniques et supports motivants : jeux, énigmes et humour

32M1032 SE.A (semestriel, automne)
Martine Lenoble, vendredi 10-12

Les objectifs de ce séminaire sont de se familiariser à des techniques et supports motivants, de dégager la valeur d'apprentissage des activités présentées, de replacer une activité dans une séquence didactique et d'élaborer des activités pédagogiques à partir de supports motivants. Nous travaillerons dans ce séminaire à partir de jeux (jeux de langage et jeux dérivés du théâtre), de documents liés aux énigmes (histoires policières) et de documents humoristiques (des histoires drôles aux sketches en passant par les dessins d'humour).

L'analyse d'erreurs pour une correction formative

32M1034 SE.A (semestriel, automne)
Martine Lenoble, vendredi 12-14

Ce séminaire se propose d'entraîner à repérer et interpréter les erreurs dans le cadre d'une correction formative. Il se basera sur des corpus constitués de productions écrites d'apprenant-e-s allophones et s'articulera autour des points suivants :

- normes et variations
- quel français enseigner ?
- de la faute à l'erreur
- la place de l'erreur dans les différentes méthodologies
- les différents courants de l'analyse d'erreurs
- la correction formative de textes selon les quatre niveaux (pragmatique, textuel, morphosyntaxique et lexical)

Histoire critique des méthodologies en didactique des langues

32M1104 CR.P (semestriel, printemps)

Ròberto Paternostro, lundi 12-14

Nous passerons en revue les principaux courants méthodologiques qui ont marqué l'évolution de la didactique des langues du XIX^e siècle à nos jours. Nous chercherons à en comprendre les caractéristiques dominantes tout en les situant dans leur contexte socio-culturel. Nous analyserons leur lien avec les théories linguistiques et psychologiques qui ont accompagné leur développement.

08:15 à 09:00	LUNDI			MARDI			MERCREDI			JEUDI			VENDREDI			08:15 à 09:00
	31E1L001-gA BORDESSOULE 31E1L001-gB GROBET 32M11070 RACINE/STHIOUL	B003 B002 B216/B302 AN AN AN	B003 B002 B216/B302 AN AN AN	31E1L001-gAB BORDESSOULE STHIOUL 31E1L041	B002 B003 AN A	32M1070 31E1L009 AN A	RACINE/STHIOUL LENOBLE 31E1L051	B103/B102 B105 AN A	B105 A	31E1L051 BERNHARDT	B109 A	31E1L046 ZUCHUAT	B002 A			
09:15 à 10:00	31E1L001-gA BORDESSOULE 31E1L001-gB GROBET 32M11070 RACINE/STHIOUL	B003 B002 B216/B302 AN AN AN	B003 B002 B216/B302 AN AN AN	31E1L001-gAB BORDESSOULE STHIOUL 31E1L041	B002 B003 AN A	32M1070 31E1L009 AN A	RACINE/STHIOUL LENOBLE 31E1L051	B103/B102 B105 AN A	B105 A	31E1L051 BERNHARDT	B109 A	31E1L046 ZUCHUAT	B002 A			
	10:15 à 11:00	31E1L001-gA BORDESSOULE 31E1L001-gB GROBET 32M11070 RACINE/STHIOUL	B003 B002 B216/B302 AN AN AN	B003 B002 B216/B302 AN AN AN	31E1L014 BOREL	B109 A					31E1L044 BERNHARDT	B109 A	31E1L036 32M1032 BENETTI LENOBLE	B302 MR040 A A		
11:15 à 12:00	31E1L001-gA BORDESSOULE 31E1L001-gB GROBET 32M11070 RACINE/STHIOUL	B003 B002 B216/B302 AN AN AN	B003 B002 B216/B302 AN AN AN	31E1L014 BOREL	B109 A					31E1L044 BERNHARDT	B109 A	31E1L036 32M1032 BENETTI LENOBLE	B302 MR040 A A			
12:15 à 13:00	32M1001 BENETTI	B112 A	B112 A	32M1025 31E1L006 GAUO GROBET	B002 B003 A A	32M1092 RACINE	B101 A			32M1110 31E1L001 PRIKHODKINE FONSECA	B109 B003 A A	31E1L004 32M1034 BENETTI LENOBLE	B103 M2150 A A			
	32M1001 BENETTI	B112 A	B112 A	32M1025 31E1L006 GAUO GROBET	B002 B003 A A	32M1092 32M1071 RACINE ZAY	B101 B102 A AN			32M1110 31E1L001 PRIKHODKINE FONSECA	B109 B003 A A	31E1L004 32M1034 BENETTI LENOBLE	B103 M2150 A A			
14:15 à 15:00	32M1030 GAUO	B108 A	B108 A	31E1L050 BORDESSOULE	B315 A											
	32M1030 GAUO	B108 A	B108 A	31E1L050 BORDESSOULE	B315 A											
15:15 à 16:00						31E1L016 34M1116 STHIOUL PRIKHODKINE	B003 B002 A A			32M1136 BORDESSOULE	B104 A					
						31E1L016 34M1116 STHIOUL PRIKHODKINE	B003 B002 A A			32M1136 BORDESSOULE	B104 A					
16:15 à 17:00																
17:15 à 18:00																

Significations des abréviations : B : Uni-Bastions / M : Uni-Mail / AN : annuel / A : automne

08:15 à 09:00	LUNDI			MARDI			MERCREDI			JEUDI			VENDREDI		
	31EL001-gA BORDESSOULE 31EL001-gB GROBET 32M1070 RACINE/STHIOUL	B003 B002 B216/B102 AN	AN AN AN AN	31EL001-gAB BORDESSOULE	B002	AN AN	32M1070 RACINE/STHIOUL	B102/B102 AN	31EL027 ZUCHUAT	B002	P	31EL027 ZUCHUAT	B002	P	
09:15 à 10:00	31EL001-gA BORDESSOULE 31EL001-gB GROBET 32M1070 RACINE/STHIOUL	B003 B002 B216/B102 AN	AN AN AN AN	31EL001-gAB BORDESSOULE	B002	AN AN	32M1070 RACINE/STHIOUL	B102/B102 AN	31EL027 ZUCHUAT	B002	P	31EL027 ZUCHUAT	B002	P	
10:15 à 11:00	31EL001-gA BORDESSOULE 31EL001-gB GROBET 32M1070 RACINE/STHIOUL	B003 B002 B216/B102 AN	AN AN AN AN	31EL019 STHIOUL	B003	P			31EL010 ZUCHUAT	B109	P	31EL048 BENETTI 31EL032 LENOBLE	B104 MR040	P P	
11:15 à 12:00	31EL001-gA BORDESSOULE 31EL001-gB GROBET 32M1070 RACINE/STHIOUL	B003 B002 B216/B102 AN	AN AN AN AN	31EL019 STHIOUL	B003	P			31EL010 ZUCHUAT	B109	P	31EL048 BENETTI 31EL032 LENOBLE	B104 MR040	P P	
12:15 à 13:00	32M1104 PATERNOSTRO	B112	P	32M1024 GAJO	B002	P			31EL005 BENETTI 31EL033 BORDESSOULE	B003 B108	P P	12:15 à 13:00			
13:15 à 14:00	32M1104 PATERNOSTRO	B112	P	32M1024 GAJO	B002	P		B102 AN	31EL005 BENETTI 31EL033 BORDESSOULE	B003 B108	P P	13:15 à 14:00			
14:15 à 15:00	31EL003 ZAY			31EL021 ZUCHUAT 32M1069 BOREL	M4276	P		B003 B111 P	31EL047 FONSECA	B105	P	14:15 à 15:00			
15:15 à 16:00	31EL003 ZAY			31EL021 ZUCHUAT 32M1069 BOREL	M4276	P		B003 B111 P	31EL047 FONSECA	B105	P	15:15 à 16:00			
16:15 à 17:00	32M1120 PATERNOSTRO	B305	P	31EL035 STHIOUL	B305	P		B003 P	31EL017 BORDESSOULE 32M1011 ZAY	B003 MR070	P P	16:15 à 17:00			
17:15 à 18:00	32M1120 PATERNOSTRO	B305	P	31EL035 STHIOUL	B305	P		B003 P	31EL017 BORDESSOULE 32M1011 ZAY	B003 MR070	P P	17:15 à 18:00			

Significations des abréviations : B : Uni-Bastions / M : Uni-Mail / AN : annuel / P : printemps

Semestre d'automne 2021		Semestre de printemps 2022	
Rentrée	Lundi 20 septembre	Inscriptions en ligne « IEL »	Du vendredi 1^{er} octobre au Lundi 11 octobre ▶ 20h
Début des cours Fin des cours	Mercredi 22 septembre Vendredi 24 décembre	Inscriptions « IEL » aux cours	Du vendredi 22 octobre au Lundi 1^{er} novembre ▶ 20h
Informations pour l'inscription en ligne « IEL »	Jeudi 30 septembre 18h15 / Salle B106	Inscriptions « IEL » aux examens (Session janvier-février)	
Séance obligatoire uniquement pour les étudiants : DE+BA+MA+DESFLE			
Dies Academicus (pas de cours entre 10h et 12h)	Vendredi 15 octobre		
Semaine de lecture (pas de cours)	Du lundi 1^{er} au vendredi 5 novembre inclus		
Session d'examens janvier-février 2022	Du lundi 24 janvier au mercredi 9 février		
Début des cours Fin des cours	Lundi 21 février Vendredi 27 mai	Inscriptions « IEL » aux cours	Du lundi 21 février au mercredi 2 mars ▶ 20h
	Du vendredi 15 au dimanche 24 avril	Inscriptions « IEL » aux examens (Session mai-juin)	Du lundi 7 mars au jeudi 17 mars ▶ 20h
Pâques (congé)	Jeudi 26 mai		
Ascension (congé)	Lundi 6 juin		
Pentecôte (congé)	Du lundi 30 mai au vendredi 17 juin		
Session d'examens mai-juin 2022			
Session d'examens août-septembre 2022	Du lundi 29 août au vendredi 9 septembre (susceptible d'être modifié !)	Inscriptions « IEL » aux examens (Session août-septembre)	Du lundi 4 juillet au dimanche 10 juillet ▶ 20h (susceptible d'être modifié !)